

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 19 Mai 2025

Présents : Christian BETON, Graziella BERTOLA-BOUDINAUD, Laurent GLAD, Chantal JACOBS, Jean-Marc POUILLON, Paul BONNAIRE, Michel RIVAL, Janine GALLIN-MARTEL, Isabelle GROUSSOL, Maria VUONG, Caroline SONDAZ, Gani BAGCI, Nathalie PACCINI, Bernard BELONY, Nicole YVRARD, Séverine ANDRIOT.

Excusés : Xavier FRANCISCO, Jean-Paul RUKUNDO (pouvoir à C. Jacobs), Carole SOUAK (pouvoir à J. Gallin-Martel), Dylan RAHIS (pouvoir à P. Bonnaire), Jean-Pierre MAILLES (pouvoir à B. Belony), Armel TALBOT (pouvoir à N. Yvrard).

Secrétaire de séance : Paul Bonnaire

**Dispositif de lutte contre le moustique tigre :** intervention d'une technicienne du ZzzzAP pour expliquer l'application. En fonction de l'intérêt que le Conseil Municipal verra dans ce dispositif, il sera proposé une délibération d'adhésion ou pas à cette application qui donne des conseils aux habitants.

**Créances irrécouvrables :** Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal l'état de créances irrécouvrables transmis par Monsieur le Trésorier pour un montant total de 326.15 €. Il s'agit de titres de recettes de cantine-garderie dont le reste à recouvrer est inférieur au seuil de recouvrement ou ayant fait l'objet de poursuite restée sans effet. Il est demandé au Conseil Municipal d'admettre ces créances en non-valeur. (Unanimité)

**Création d'un emploi saisonnier :** La commune offre chaque année la possibilité à des jeunes de 16 à 18 ans de découvrir le monde du travail et le service public en leur proposant un contrat sur le mois de juillet. Cette opportunité sera donnée à 3 jeunes de la commune qui seront recrutés alternativement une semaine (24 heures) chacun sur le mois de juillet. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à créer un emploi non permanent de 24 heures hebdomadaires sur la période du 7 au 25 juillet 2025. (Unanimité)

**Renfort des Services Techniques sur la période estivale :** Afin de faire face à un accroissement d'activité significatif durant l'été pour les services techniques, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à créer un emploi non permanent (35h hebdomadaire) d'adjoint technique pour la période estivale (juillet-août). (Unanimité)

**Règlement périscolaire :** le règlement périscolaire (cantine/garderie) est réactualisé. Il est proposé au Conseil Municipal de valider la dernière version en date du règlement. Les principales corrections concernent les situations de séparation des parents, en lien avec le traitement administratif et l'accueil des enfants. (Unanimité)

**Déclaration d'intérêt général (DIG) et convention pour le seuil du Bas-Vermelle :** Une DIG est nécessaire pour le chantier de reprise du seuil de Bas-Vermelle, car les travaux nécessitent des interventions sur des propriétés privées. Aussi, une convention sera signée avec les propriétaires riverains de l'Agny, qui sont propriétaires jusqu'au milieu de la rivière, afin d'avoir leur accord sur les modalités des travaux à engager. Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser cette DIG et la signature par Monsieur le Maire, des conventions avec les propriétaires riverains. (Unanimité)

**Convention avec le Diocèse inventaire objets dédié au Culte à l'église de Vermelle :** pour faire suite au travail d'inventaire du mobilier et des objets présents à l'église de Vermelle, la commune a convenu avec le Diocèse la liste des objets dédiés au Culte qui seraient conservés à l'église de

Vermelle. A partir de cet inventaire, la commune signera une convention avec le Diocèse, et la Préfecture pourra finaliser le dossier de désaffectation de l'Eglise de Vermelle. Le rapporteur propose d'autoriser M. le Maire à signer la convention avec le Diocèse. (Unanimité)

**Subventions aux associations :** Suite au travail de la commission, décision, à l'unanimité, d'allouer aux associations communales les montants suivants :

<b>Associations locales</b>	<b>Subventions 2025</b>
ACCA	200
ALEP ART ET CULTURE	580
ALEP PLEIN AIR	570
ALEP YOGA	100
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	760
AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE	300
ASSOCIATION DE PROTECTION DE L'EGLISE DE VERMELLE	550
ASMP Boussieu	100
BASKET CLUB	2630
GROUPE DES RETRAITES SPORTIFS DE NIVOLAS	150
COOPERATIVE SCOLAIRE	75
CLUB SPORTIF NIVOLESIEN	2950
ESPOIR GYMNIQUE NIVOLAS	2190
FNACA	150
GYM ADULTES NIVOLAS	150
HATHA YOGA ENERGIE	100
JARDINS DES RAVINAUX	150
JUDO	2340
LA VOIX DES FEMMES	100
NIVOLAS-CYCLO	180
PETANQUE CLUB (Loisirs)	100
PIOU PIOU	100
CHORALE EN PLEIN CHOEUR	160
SOU DES ECOLES DE BOUSSIEU	1000
SOU DES ECOLES DE NIVOLAS VERMELLE	2300

TENNIS CLUB	1020
SOL Y D' AIR	150
<b>Total :</b>	<b>19 155 €</b>

**Adhésion à la MEL :** la maison des écrivains et de la littérature (MEL) sollicite un soutien pour son activité et s'adresse aux communes de France pour obtenir l'adhésion et le soutien des élus locaux. L'action de la MEL permet entre autres la rencontre entre les élèves et les auteurs (dans les classes, bibliothèque...). Le rapporteur propose de soutenir cette association (adhésion 40 €). (Unanimité)

**Déclarations préalables :**

Cécile Viennet : parcelle AB 33, en zone Uc au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques, 306, Chemin du Tillaret.

Loïc Simoni : parcelle AH 108, en zone Uc au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques, 025 Chemin des Bottes.

Stéphanie Vannier et Yoann Bert : Parcelle AC 4047, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour changement de volets roulants et installation de moustiquaires, 659, rue des Plattières.

Mathieu Marmonier : parcelle AD 84, en zone Ua au PLU, violet BC2 au PPR, pour installation d'un groupe de climatisation en façade, 199, route de Sérézin.

Ilhan Erkan : parcelle AD 483, en zone Ua au PLU, blanc et rouge RC au PPR, pour installation d'une clôture et d'un portail, 2216 RD 1085.

Nurhan Alpay-Erkan : parcelle AD 482, en zone Ua au PLU, blanc et rouge RC au PPR, pour installation d'une clôture et d'un portail, 2216 RD 1085.

Léo Ferrand : parcelle AC 240, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bg1 au PLU, pour construction d'une piscine, 237, rue des Châtaigniers.

OXEO ma meilleure énergie : Parcelle AC 397, en zone Ub au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques, rue du Vernay.

Jenna Hadj Ayed : parcelle AD 323, en zone Ua au PLU, pour création de trois logements et pose de trois compteurs, 2474 RD 1085.

Magali Jaussent : parcelle AD 465, en zone Ua au PLU, pour changement de la porte d'entrée, 98, allée des Cyprès.

**Permis de construire :**

SCI Julica : parcelle AB 739, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bc au PPR, pour extension d'un bâtiment artisanal par un abri couvert, non clos, Impasse de Thuyas.

**Autorisation de travaux :**

Ogec du Lycée Saint Marc : parcelle AC 309, en zone Ue au PLU, pour installation de trois modulaires et aménagement de classes, 1000 rue du Vernay.